

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 8 octobre 2020

## CINOV Numérique rejoint l'initiative Planet Tech Care

CINOV Numérique se félicite du lancement de l'initiative Planet Tech Care et se réjouit de rejoindre en tant que partenaire cette plateforme de mise en relation des entreprises et des établissements de formation, souhaitant se mobiliser pour réduire l'empreinte environnementale du numérique, avec les experts du numérique et de l'environnement en capacité de les accompagner. Levier de la transition écologique, le numérique doit aussi relever des défis pour limiter son empreinte environnementale.

CINOV Numérique s'engage à avoir une action ciblée envers l'ensemble des TPE et PME, signataires de Planet Tech Care, souhaitant réduire leur empreinte environnementale. Pour cela, il s'appuiera sur l'expertise de ses adhérents et de la Commission Développement Durable de la Fédération CINOV.

Le numérique est une formidable opportunité pour répondre aux défis environnementaux. La digitalisation permet notamment de rationaliser l'allocation des ressources, d'optimiser l'utilisation énergétique et de maîtriser, in fine, l'empreinte environnementale. Or, de façon concomitante, une transition numérique non maîtrisée pourrait entraver la transition écologique. En effet, la consommation (énergétiques, en matériaux ou matériels) des utilisateurs - individuels ou collectifs, publics ou privés – est en croissance, avec de potentiels risques d'une surexploitation de notre planète.

Il y a donc urgence à agir sur les deux pans, trouver des solutions numériques aux problématiques écologiques et limiter les impacts négatifs de notre propre industrie. C'est un engagement fort et responsable de notre syndicat, en tant que représentant des offreurs de solutions et institution représentative des TPE/PME du secteur numérique de France, pouvant agir sur l'ensemble du territoire, de mener des travaux et des actions sur ces deux sujets concomitamment.

Force est de constater que les entreprises méconnaissent l'impact CO2 de leurs activités et sous-évalue le risque climatique. L'idée d'un manifeste où « les entreprises signataires s'engagent à participer à un programme d'accompagnement, à mesurer, puis à réduire leur empreinte environnementale » est donc excellente. Notre contribution à cette initiative en tant que partenaire consiste en un programme, s'inscrivant dans le temps, de sensibilisation des TPE et PME, et d'accompagnement vers une mesure et un suivi de leur empreinte carbone.

### Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – [mottet@cinov.fr](mailto:mottet@cinov.fr)

Rémi FERRAND – 06 86 10 51 45 – [r.ferrand@cinov-numerique.fr](mailto:r.ferrand@cinov-numerique.fr)

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – [camille.paplorey@rp-carrees.com](mailto:camille.paplorey@rp-carrees.com)

Alain Assouline, Président de CINOV Numérique, ajoute « Il est important que notre syndicat et ses adhérents se mobilisent pour mettre les enjeux environnementaux au cœur du numérique. Les TPE et PME du numérique, grâce à leur savoir-faire et la proximité qu'elles peuvent avoir dans les territoires avec les entreprises, sont en capacité d'accompagner les futurs signataires de Planet Tech Care. Cet engagement illustre la place du sujet environnement au sein de notre Syndicat, et l'attention que nous portons aux nuisances existantes en ce domaine et aux solutions développées pour les contrer. »

CINOV- Numérique : <https://www.cinov-numerique.fr/>

#### **A PROPOS :**

**Le Syndicat CINOV Numérique regroupe les entreprises (i.e. personnes morales) dont le cœur de métier relève du domaine des Technologies de l'Information et de la Communication « TIC ».**

**Selon une convention internationale fixée par l'OCDE, on qualifie de secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC) les secteurs suivants :**

- **secteurs producteurs de TIC : fabrication d'ordinateurs et de matériel informatique, de TV, radios, téléphone, ...**
- **secteurs distributeurs de TIC : commerce de gros de matériel informatique, ...**
- **secteurs des services de TIC : télécommunications, services informatiques, services audiovisuels, ...**

*source <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1385>*

**Le Syndicat CINOV Numérique regroupe les entreprises (i.e. personnes morales) dont le cœur de métier relève du domaine des Technologies de l'Information et de la Communication « TIC ». Une attention toute particulière est accordée aux entreprises du numérique, dont les indépendants, TPE et PME représentent plus de 97% des entreprises de notre branche en France.**

**Au-delà des services que nous proposons, CINOV Numérique représente ses adhérents dans les instances Françaises, Européennes et internationales du triptyque technologique, économique et social.**

#### **Contacts Presse :**

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – [mottet@cinov.fr](mailto:mottet@cinov.fr)

Rémi FERRAND – 06 86 10 51 45 – [r.ferrand@cinov-numerique.fr](mailto:r.ferrand@cinov-numerique.fr)

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – [camille.paplorey@rp-carrees.com](mailto:camille.paplorey@rp-carrees.com)